



Majorité municipale

L'exigence d'un service public de qualité malgré les incertitudes au niveau national

Dans un contexte national marqué par l'incertitude, où l'instabilité à la tête de l'État et les tergiversations autour du budget fragilisent les perspectives, Mont de Marsan fait le choix de l'action. Fidèles à nos valeurs et à notre engagement envers les Montois, nous refusons de céder à l'immobilisme. Au contraire, nous redoublons d'efforts pour offrir à tous des services publics exemplaires, porteurs de cohésion sociale et de progrès durable.

Face aux enjeux sociaux, notre collectivité s'illustre par une attention constante aux plus vulnérables. De la Maison d'accueil spécialisée dédiée aux personnes en situation de handicap à la plateforme sociale du Marsan, chaque dispositif témoigne de notre ambition : ne laisser personne sur le bord du chemin. Les efforts du CCAS et du CIAS en matière d'aide aux personnes âgées, notamment avec le portage de repas, renforcent ce pacte de solidarité qui nous unit.

L'accès à des ressources essentielles, comme l'eau et l'énergie, illustre également notre volonté d'innover pour un service public moderne et écologique. La régie des eaux et le développement de la géothermie sont des choix stratégiques pour garantir aux Montois un accès à des solutions de qualité, tout en respectant notre environnement.

La santé et la justice, piliers de notre société, ne sont pas en reste. En soutenant les travaux de modernisation de l'hôpital Layné et en favorisant l'aboutissement du nouveau Palais de Justice, nous avons affirmé notre engagement envers des infrastructures à la hauteur des besoins du territoire.

La sécurité et le vivre-ensemble bénéficient également de nos priorités. L'augmentation des effectifs de la police municipale et le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection assurent une meilleure tranquillité publique, tout en répondant aux attentes légitimes des citoyens.

Enfin, nous croyons au rôle structurant du sport et de la vie associative. Avec 10 000 licenciés dans les clubs montois et plus de 500 associations soutenues chaque année, Mont de Marsan cultive un esprit d'équipe et de solidarité, essentiel à son identité.

Ce n'est pas sans difficulté que nous avons maintenu ce cap, mais c'est avec une conviction inébranlable : celle que chaque Montois mérite des services publics dignes de ce nom, garants de leur qualité de vie. Ensemble, continuons à bâtir une ville à la hauteur de nos ambitions.

100% pour les Montois / Charles DAYOT, Hervé BAYARD,

Marie-Christine BOURDIEU, Farid HEBA, Nathalie GASS, Gilles CHAUVIN, Pascale HAURIE, Philippe DE MARNIX, Catherine PICQUET, Christophe HOURCADE, Marie-Christine HARAMBAT, Jean-Jacques GOURDON, Hicham LAMSIKA, Claudie BREQUE, Jean-Marie BATBY, Marina BANCON, Chantal PLANCHENAU, Jeanine LAMAISON, Mathis CAPDEVILLE, Delphine LEBLANC, Philippe EYRAUD, Nathalie GARCIA

Opposition municipale

Tous les indicateurs (financiers) sont au rouge....

Après avoir asséché les finances de Mont de Marsan Agglomération, Monsieur Dayot réussit l'exploit de placer également la ville de Mont de Marsan en grande difficulté financière.

Nous tirons la sonnette l'alarme depuis des années mais, cette fois, l'alerte provient des fonctionnaires de la Direction Générale des Finances Publiques qui alertent sur la "dégradation accélérée" des finances de la ville au cours des trois dernières années.

L'ironie de l'histoire veut que ce soit Charles Dayot qui avait accusé la gauche, lors des dernières élections municipales de 2020, de vouloir assécher les comptes de la Ville et de l'Agglomération et de faire exploser les impôts.

Il faut enfin souligner que toutes ces hausses de tarifs et d'impôts ne seront pas corrélées à une amélioration de la qualité des services publics sur le territoire. Ces recettes supplémentaires serviront seulement à combler partiellement les déficits creusés par Madame Darrieussecq puis par Monsieur Dayot.

En ce qui concerne les solutions, un constat s'impose. Les élus de l'Agglomération mais également de la Ville n'ont pas accès à toutes les informations permettant de bien appréhender la situation.

Ainsi, c'est par la presse que nous apprenons régulièrement que la situation s'aggrave ou encore que la Ville se retrouve inscrite dans le réseau d'alerte des finances publiques.

Des pistes existent néanmoins pour réduire les déficits. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le contrat de transport urbain de Mont de Marsan Agglomération doit être revu. Nous sommes, dans ce cadre, favorables à la gestion du transport en régie directe, comme ce fut le cas par le passé, ou par le biais d'un opérateur public. Le coût pour la collectivité serait moins important pour un service identique, voire plus efficient.

Nous verrons si, pour une fois, la majorité de Charles Dayot porte une attention particulière aux finances locales ou si les déficits continuent de se creuser... une fois plus...

Satisfecit et puis !

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), traité international juridiquement contraignant, reconnaît les enfants comme des Citoyens à part entière, disposant de droits non négociables, dont celui de participation. À l'article 12, elle garantit à l'enfant le droit d'être entendu et d'exprimer librement son opinion.

Une fois n'est pas coutume, nous devons féliciter la Majorité montoise d'avoir officiellement installé, pour une deuxième mandature dans ses organes délibérants, un Conseil Municipal des Enfants (CME) à l'issue d'un processus électoral démocratique dans les écoles montoises.

Selon l'UNICEF, en 2022 seulement 2 000 CME installés sur 34 968 communes !

Le CME est un lieu de débat et d'expression. Les enfants y montrent un engagement citoyen bien réel. Concernés par les bouleversements écologiques et sociétaux qu'ils vont rencontrer et avoir à subir, ils débattent entre eux avec un grand respect de l'avis des uns et des autres. Les idées et les projets éclosent naturellement, démocratiquement. Tout au long du mandat, nos jeunes élus vont développer et mettre en œuvre des projets au bénéfice direct des habitants, du cadre de vie, et de l'environnement.

Nos gouvernants de tous poils, toutes instances confondues, seraient bien inspirés de venir participer aux travaux des Conseils de jeunes et d'enfants. Certains y apprendraient l'exercice de la démocratie, quand d'autres y retrouveraient peut-être la raison.

Premier pas franchi, le CME est installé. Marsan Citoyen exprime le souhait que le fruit de ces travaux influence le projet politique local. Nous comptons sur l'ensemble des élus montois, de tous bords, pour que le Droit de Participation des enfants et plus largement de l'ensemble des citoyens montois soit respecté.

Les enfants sont les habitants de demain !

Marsan citoyen / Bruno MINDÉ